

Avis Technique 12/16-1731

Annule et remplace l'Avis Technique 12/13-1653

Système de revêtement de sol à usage piétonnier à base de résine de synthèse coulée sur sous-couche manufacturée collée

Synthetic resin floor covering system for pedestrian use on manufactured glued backing

Sika ComfortFloor[®] Pro

Titulaire : Société SIKA
84 avenue Edouard Vaillant
FR-93350 LE BOURGET

Tél. : 01 49 92 80 00
Internet : www.sika.com

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Publié le 8 novembre 2016



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Le Groupe Spécialisé n°12 «Revêtements de Sol et Produits Connexes» de la Commission chargée de formuler des Avis Technique a examiné, le 06 JUILLET 2016, le procédé SIKA COMFORTFLOOR® PRO, présenté par la Société SIKA II a formulé sur ce système l'Avis Technique ci-après qui annule et remplace l'Avis Technique 12/13-1653. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Système de revêtement de sol à usage piétonnier (famille SC1) à base de résine polyuréthane coulée sur une sous-couche manufacturée collée, constitué :

- de la couche de préparation (primaire ou couche d'égalisation) à base de résine époxydique bi-composants Sikafloor®-161 ;
- de la colle polyuréthane bi-composants SikaFloor® Comfort Adhesive ;
- du tapis de caoutchouc Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H d'épaisseur 4 mm ;
- du bouche-pores à base de résine polyuréthane bi-composants SikaFloor® Comfort Porefiller ;
- de la couche de masse à base de résine polyuréthane bi-composants Sikafloor®-330. A appliquer en épaisseur 2 mm à raison de 2,8 kg/m²,
- du vernis de finition polyuréthane Sikafloor®-305 W.
- Epaisseur totale nominale : 6 mm.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO est dévolu à revêtir les sols des locaux intérieurs relevant du classement UPEC des locaux et ayant au plus les classements suivants :

Support	Classement			
Sur support neuf à base de liants hydrauliques : chapes en mortier de ciment, planchers et dallages en béton	U4	P3	E2	C2
Supports neufs à base de sulfate de calcium	U4	P3	E2*	C2
Sur support existant conforme au Dossier Technique et préparé comme indiqué au §7 : Ancien support à base de liants hydrauliques Carrelage existant Résine existante (dureté Shore D > 60)	U4	P3	E2	C2
* Le classement E2 sur chape à base de sulfate de calcium implique le traitement des rives comme décrit dans le présent Dossier Technique. Se reporter au § 8.82.				

2.2 Appréciation sur le procédé

2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Sécurité en cas d'incendie

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO fait l'objet du rapport de l'Université de Gand n° 08-198 de classement européen de réaction au feu selon la norme NF EN 13501-1 avec classement Bfl-s1, valable sur tous supports classés A2fl-s1.

Acoustique

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO, collé avec la colle SikaFloor® Comfort Adhesive, conformément aux prescriptions du Dossier Technique, sur un plancher support en béton armé, a fait l'objet d'un essai de type initial d'évaluation de l'efficacité normalisée au bruit de choc réalisé au CSTB (Rapport d'essai n° AC14-26049071-Rev01 du 27/03/2014) dont les résultats sont les suivant :

- ΔLw : 17 dB
- Ln,e,w : 64 dB

Le Groupe spécialisé ne se prononce pas sur la pérennité de la performance acoustique.

Le traitement des marches étant différent (cf. art.8.11 du Dossier Technique), on ne dispose pas d'information sur l'efficacité acoustique du système en escaliers.

Glissance

Evaluation du risque de chute par glissade non communiquée.

Prévention des accidents et maîtrise des accidents et des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose de Fiches de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

Les produits doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

Données environnementales

Il existe une déclaration environnementales (DE) mentionnée au § C1 du DTED. Il est rappelé que cette DE n'entre pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du produit.

Aspects sanitaires

Le présent Avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent Avis. Le titulaire du présent Avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

2.22 Durabilité - Entretien

Pour des conditions normales d'usage et d'entretien, le classement du § 2.1 ci-avant, signifie une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années. Cf. "Notice sur le classement UPEC des locaux", e-Cahier du CSTB 3509, novembre 2004.

Les méthodes préconisées pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Lorsqu'une émulsion de protection de surface est mise en œuvre (cf. § 11.2 du Dossier Technique), elle doit être renouvelée régulièrement. L'utilisation de cire naturelle est proscrite.

La mise en place de paillassons ou autres systèmes de dimensions suffisantes et judicieusement positionnés qui captent les particules abrasives est préconisée aux accès extérieurs.

2.23 Fabrication et contrôles

L'efficacité de l'autocontrôle du fabricant est satisfaisante.

Cet Avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

2.24 Mise en œuvre

La reconnaissance et la préparation des supports ainsi que la préparation et l'application des mélanges sont exclusivement réalisées par des applicateurs répondant au cahier des charges défini par la Société SIKA dans le § 5.1 du Dossier Technique.

L'application doit s'effectuer dans les conditions de température (y compris celle du support) et d'humidité requises, décrites au § 8 du Dossier Technique.

Le support doit répondre aux critères requis notamment en termes de propreté afin de limiter les risques de gonfles ; le surfacage éventuel ne peut être réalisé qu'à l'aide d'un des mélanges de résine et de charges adaptées tels que définis dans le Dossier Technique.

L'application sur support humide ou exposé aux reprises d'humidité et sur plancher en béton confiné requiert la mise en œuvre de la barrière constituée de deux couches de Sikafloor®-161 à 500 g/m²/couche.

Lorsque l'écart de planéité maximale dépasse 5 mm sous la règle de 2 m et/ou 1 mm sous le régle de 20 cm, une couche de préparation doit être mise en œuvre préalablement à la réalisation du revêtement conformément aux dispositions des § 6.213 et 2.12 du Dossier Technique.

La réalisation de la couche de nivellement est requise dans tous les cas sur chape fluide à base de sulfate de calcium après l'application d'une couche de préparation à raison de 500 g/m².

La mise en œuvre nécessite une bonne organisation du chantier et le strict respect des préconisations décrites aux chapitres 7 et 8 du Dossier Technique. Il convient en particulier de veiller :

- au bon ajustement bord à bord des lés successifs de tapis de sorte à éviter le fluage de la résine dans les interstices et les creux en surface qui pourraient en résulter,
- à l'application soignée du bouche-pores afin d'éviter la formation de pustules après application de la couche de masse.

La Société SIKA met son assistance technique à la disposition des applicateurs du système dans les conditions prévues au Dossier Technique.

Au vu des modalités de traitement prévues (cf. articles 8.71 et 8.72 du Dossier Technique), il n'est pas exclu que le spectre des joints de retrait et d'arrêt de coulage puisse apparaître, ce qui n'est pas de nature à remettre en cause le bon comportement du système.

2.3 Prescriptions Techniques

2.31 Suivi de la qualité du tapis

La Société SIKA est tenue de s'assurer, pour chaque livraison, de la conformité du tapis aux exigences de son cahier des charges.

2.32 Mise en œuvre du tapis

Avant la mise en œuvre du tapis, un plan de calepinage devra être réalisé afin de déterminer la position des découpes.

2.33 Entreprises applicatrices

La Société SIKA est tenue de mettre à jour la liste des entreprises répondant au cahier des charges qu'elle a défini pour la mise en œuvre de ce système.

2.34 Cohésion des chapes

Les documents particuliers du marché devront indiquer que l'exigence de cohésion relative à la chape est de 1 MPa au moins.

Chape fluide à base de sulfate de calcium

Il conviendra de se reporter au Document Technique d'Application en vigueur pour la chape considérée afin de connaître les travaux de préparation de surface qui incombent à l'entreprise qui a la charge de sa réalisation.

Dans tous les cas, y compris lorsqu'une première préparation par ponçage ou grattage a été réalisée par le chapiste, l'entreprise qui a la charge de la réalisation du revêtement de sol devra procéder à un ponçage préalablement à la mise en œuvre du système SIKA COMFORTFLOOR® PRO et des éventuelles couches de préparation.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation de ce système, dans les conditions de mise en œuvre et d'entretien visés par le présent Avis Technique, pour le domaine d'emploi accepté est appréciée favorablement.

Validité

5 ans, venant à expiration le 31/10/2021.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président*

3. Remarque complémentaire du Groupe Spécialisé

Il s'agit de la 1^{ère} révision de l'Avis Technique relatif à ce procédé ; c'est une révision à l'identique.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 12

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Destination

1.1 Locaux

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO est dévolu à revêtir les sols des locaux intérieurs relevant du classement UPEC des locaux et ayant au plus les classements suivants :

Support	Classement			
Sur support neuf à base de liants hydrauliques : chapes en mortier de ciment, planchers et dallages en béton	U4	P3	E2	C2
Supports neufs à base de sulfate de calcium	U4	P3	E2*	C2
Sur support existant conforme au Dossier Technique et préparé comme indiqué au §7 : Ancien support à base de liants hydrauliques Carrelage existant Résine existante (dureté Shore D > 60)	U4	P3	E2	C2
* Le classement E2 sur chape à base de sulfate de calcium implique le traitement des rives comme décrit dans le présent Dossier Technique. Se reporter au § 8.82.				

1.2 Limites de température d'exploitation et pose sur sols chauffants

Ce système convient aux sols chauffants ne participant pas à la régulation « chauffage de base » et fonctionnant donc en régime peu variable.

2. Définition qualitative et quantitative

2.1 Type, présentation SIKA COMFORTFLOOR® PRO

Revêtement de sol coulé continu, du type « revêtement autolissant » à base de résine polyuréthane appliqué sur un tapis caoutchouc (famille SC1).

2.11 Système SIKA COMFORTFLOOR® PRO

La constitution du système mis en œuvre est définie par le système de base tel que défini dans le tableau ci-dessous auquel peuvent s'ajouter, en fonction du support, une ou des couches de préparation comme décrit au § 2.12 ci-après.

Support	A base de liant hydraulique sec	A base de liant hydraulique humide	Chape à base de sulfate de calcium
Couche de préparation	Sans	2 couches Sikafloor®-161 à 500g/m ² /couche	1 couche Sikafloor®-161 à 500g/m ² + 1 couche de nivellement Sikafloor®-161 + 0,5 part de Sikaquartz 0,08-0,25 mm
Colle	SikaFloor® Comfort Adhesive à 0,6 kg/m ²		
Tapis caoutchouc	Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H (4mm)		
Bouche pores	SikaFloor® Comfort Porefiller à 0,5 kg/m ²		
Couche de masse	Sikafloor®-330 à 2,8 ± 0,2 kg/m ²		
Couche de finition	Sikafloor®-305 W à 130 g/m ²		
Épaisseur	6 mm		

2.12 Couche de préparation du support

Couche de nivellement

Après la préparation de surface, il peut être nécessaire de rétablir la planéité du support à l'aide d'une couche de nivellement avant l'application du système SIKA COMFORTFLOOR® PRO. Le choix de la couche de nivellement s'effectue conformément au tableau ci-dessous en fonction de l'humidité du support et de l'écart de planéité à rattraper.

	Support		Primaire	Épaisseur
	Sec	Humide		
Sikafloor®-161 + 0,5 part de Sikaquartz 0,08-0,25 mm	Oui	Oui	/	< 1mm
Sikafloor®-161 + 1 part de Sikaquartz 0,08-0,25 mm	Oui	Oui	Sikafloor®-161 (300 g/m ²)	< 2 mm
Sikafloor®-81 EpoCem®	Oui	Oui	Sikafloor®-155 WN (300 g/m ²)	1,5-3 mm
Sikafloor®-Level 30	Oui	Oui	Sikafloor®-161 (300 g/m ²) Saupoudré à refus de Sikaquartz 0,4-0,9 mm	4-30 mm

Mortiers de résine

Les mortiers de résine sont réalisés à partir de mélange de résine époxydique et de quartz. Ils peuvent être soit pré-dosés Sikafloor®-280, soit réalisés à l'aide d'un mélange de Sikafloor®-161 et de Sika Quartz Mortier. Le choix du mortier de résine s'effectue conformément au tableau ci-dessous en fonction de l'humidité du support et de l'écart de planéité à rattraper.

	Rapport de mélange	Épaisseur		Primaire/ Consommation	
		Mini	Maxi	Support sec	Support humide
Sikafloor®-161	1 part de Sikafloor®-161 + 8 parts de Sika Quartz Mortier	5 mm	15 mm	Sikafloor®-161 (300 g/m ²)	Sikafloor®-161 (300 g/m ²)
Sikafloor®-280	Pré-dosé	1 mm	10 mm	Mélange A+B Sikafloor®-280 (300 g/m ²)	Sikafloor®-161 (300 g/m ²)

2.13 Pose sur support humide ou exposé à des reprises d'humidité et sur plancher béton sur bacs acier et sur plancher béton avec étanchéité

Sur support humide ou exposé à des reprises d'humidité (notamment les dallages), le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO sera mis en œuvre sur la barrière constituée de Sikafloor®-161 appliqué en 2 couches de 500 grammes/m², appliquées à 24 heures d'intervalle.

2.14 Caractéristiques d'identification des constituants

Sikafloor®-161

Nature chimique : Résine époxydique bi-composant sans solvant.

Rôle : Liant de la couche de préparation pour support humide, liant pour couche de nivellement.

Conditionnement : Kit de 30 kg, 279 kg et 837 kg.

SikaFloor® Comfort Adhesive

Nature chimique : Résine polyuréthane sans solvant.

Rôle : Colle.

Conditionnement : Kit de 20 kg.

Ces dernières valeurs sont données pour information.

Coefficient d'allongement à la rupture : $50 \pm 10 \%$

Contrainte à la rupture : environ 9 N/mm^2

Dureté Shore A : 93

SikaFloor® Comfort Porefiller

Nature chimique : Résine polyuréthane sans solvant.

Rôle : Bouche pore.

Conditionnement : Kit de 20 kg. Ces dernières valeurs sont données pour information.

Dureté Shore A : 89

Coefficient d'allongement à la rupture : $60 \pm 10 \%$

Contrainte à la rupture : environ 5 N/mm^2

SikaFloor® Comfort Regupol 6015 H

Nature chimique : Tapis caoutchouc

Rôle : Tapis

Conditionnement : Rouleau de 15 m^2 et $67,5 \text{ m}^2$.

Épaisseur : $4 \text{ mm} \pm 3\%$.

Ces dernières valeurs sont données pour information.

Poids spécifique : $650 \text{ Kg/m}^3 \pm 10 \%$

Coefficient d'allongement à la rupture : $55 \pm 10 \%$

Contrainte à la rupture : $> 4 \text{ N/mm}^2$

Largeur : 1,5 mètre.

Longueur : 10 mètres et 45 mètres

Sikafloor®-330

Nature chimique : Résine polyuréthane bi-composant sans solvant.

Rôle : Couche de masse.

Conditionnement : Kit de 25 kg.

Ces dernières valeurs sont données pour information.

Dureté Shore A : 80

Coefficient d'allongement à la rupture : $180 \pm 10 \%$

Contrainte à la rupture : environ 8 N/mm^2

Sikafloor®-305 W

Nature chimique : Résine polyuréthane aliphatique bi-composant en phase aqueuse.

Rôle : Couche de finition colorée mat.

Conditionnement : Kit de 10 kg.

Sikafloor®-155 WN

Nature chimique : Résine époxydique bi-composant colorée en phase aqueuse.

Rôle : Primaire du Sikafloor®-81 EpoCem®.

Conditionnement : Kit de 10 kg.

Sikafloor®-81 EpoCem®

Nature chimique : Mortier époxydique-ciment tri-composant.

Rôle : Couche de nivellement.

Conditionnement : Kit de 23 kg.

Sikafloor®-280

Nature chimique : Mortier de résine époxydique tri-composant sans solvant.

Rôle : Mortiers de résines pour la réalisation de gorges.

Conditionnement : Kit de 27,5 kg.

Sikafloor®-LEVEL 30

Nature chimique : Mélange de liants hydrauliques, charges spéciales et adjuvants.

Rôle : Mortier hydraulique.

Conditionnement : Kit de 25 kg.

Sika® Extender T

Rôle : Additif thixotropant pour résines époxydiques.

Conditionnement : Bidon de 1 kg.

Sikagard® Armature BX 300

Nature chimique : Tissu de verre bi-axial de verre E avec coutures polyester.

Rôle : Pontage des fissures.

Conditionnement : Largeur 125 cm – Rouleau de 48 Kg .

Sika® Plinthe

Nature : Plinthe préfabriquée en mortier époxydique.

Rôle : Plinthe.

Conditionnement : Carton de 5 ou 10 mètres linéaires.

Sikadur®- 30

Nature chimique : Résine époxydique bi-composant sans solvant.

Rôle : Obturation des joints de retrait.

Conditionnement : Kit de 6 kg.

Sika Quartz 0,08-0,25 mm

Nature : Quartz extra siliceux.

Rôle : Charge minérale.

Conditionnement : Sac de 25 kg.

Sika Quartz 0,4-0,9 mm

Nature : Quartz extra siliceux.

Rôle : Charge minérale.

Conditionnement : Sac de 25 kg.

Sika Quartz Mortier

Nature : Quartz extra siliceux granulométrie 0,1-2 mm.

Rôle : Charge minérale.

Conditionnement : Sac de 25 kg.

Sikaflex®-PRO 11 FC

Nature chimique : Mastic-colle monocomposant à base de polyuréthane.

Rôle : Collage souple, joints.

Conditionnement : Cartouche de 300 ml.

3. Etiquetage

Les conditionnements comportent les coordonnées de la Société SIKA France, le nom et le type de produit (composant A, B ou C), la couleur, le poids net, le numéro de lot, la date de péremption, l'étiquetage toxicologique et les marquages CE.

4. Fabrication et contrôles

4.1 Fabrication

La fabrication des résines est réalisée par la Société SIKA à l'usine de Stuttgart (Allemagne) et à l'usine de Deventer (Pays Bas).

Ces usines sont certifiées ISO 9001 et ISO 14001.

Le tapis à amortissement acoustique SikaFloor® Comfort Regupol 6015 H est fabriqué pour la Société SIKA FRANCE SAS dans une usine certifiée ISO 9001.

Chaque livraison est accompagnée d'un certificat de conformité.

4.2 Contrôles

4.21 Contrôles sur les composants résine

Contrôles des matières premières

Le contrôle porte sur la teneur en eau des composants de base et des charges : chaque livraison est accompagnée d'un certificat d'analyse produit par le fournisseur.

Contrôles sur les produits finis

Le contrôle porte sur la viscosité, la densité la réactivité, la dureté et la couleur.

4.22 Contrôles sur le tapis

Contrôles des matières premières

- Granulométrie des granulats
- Densité des granulats
- Viscosité du liant polyuréthane
- Densité du liant polyuréthane

Contrôles sur le produit fini

- Poids spécifique
- Épaisseur
- Coefficient d'allongement à la rupture : $55 \pm 10 \%$
- Contrainte à la rupture : $> 4 \text{ N/mm}^2$

5. Exigences relatives à l'entreprise

5.1 Application

Les entreprises devant mettre en œuvre ce système doivent remplir plusieurs conditions et notamment :

- S'engager à respecter le cahier des charges de mise en œuvre et l'Avis Technique ;
- Disposer d'un personnel qualifié dans l'emploi des résines ;
- Posséder la qualification QUALIBAT 6232 ou 6233 ;
- Disposer du matériel nécessaire au contrôle du support et des conditions de chantier : taux d'humidité, température et point de rosée ;
- Disposer du matériel nécessaire à la préparation du support, à la préparation des mélanges (malaxeur et mélangeur planétaire) et à l'application des produits.

La Société SIKA tient à jour une liste des entreprises applicatrices répondant au cahier des charges défini ci-dessus.

5.2 Assistance technique

Le Service Technique, les responsables de secteur de la Business Unit Entreprises Travaux Spéciaux et les Moniteurs de la Société SIKA sont à la disposition des entreprises applicatrices pour aider à la mise en place d'une Démarche Qualité pour la réalisation du chantier :

- Former leur personnel à l'application des produits ;
- Vérifier l'adéquation de la préconisation du système aux besoins du client (adéquation des performances du système par rapport aux contraintes d'utilisation – adéquation entre les délais d'application et de remise en service) ;
- Les assister lors de démarrage de chantier ;

La Société SIKA tient à jour une liste de références de chantiers.

La Société SIKA est à la disposition des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la mise en route des chantiers et pour les informer sur les aspects particuliers de ce procédé (qualité des supports à obtenir, définition des travaux préliminaires nécessaires, traitement des points particuliers, mélange et mise en place des produits, délais de remise en service, entretien et nettoyage,...).

La Société SIKA tient à jour son cahier des charges de mise en œuvre et ses documents techniques qu'elle remet à chaque applicateur.

6. Dispositions préalables à l'étude et à la mise en œuvre

Ce sont celles de la norme NF DTU 54.1, partie 1, précisées et complétées comme suit.

6.1 Reconnaissance des supports

Il est rappelé que l'étude concernant la stabilité de l'ossature et des éléments porteurs du bâtiment ne relève pas de la compétence de l'entrepreneur de sol.

La reconnaissance des supports réalisée contradictoirement entre l'entrepreneur de sol, le maçon et le maître d'œuvre a pour objet de vérifier avant le début des travaux que les supports et les ouvrages annexes sont conformes aux règles de l'art et au présent Dossier Technique.

Cette reconnaissance est formalisée sur le rapport contradictoire de la reconnaissance des supports du NF DTU 54.1, partie 1 pour les travaux neufs et sur l'annexe 1 du *Cahier du CSTB 3716 d'août 2012* « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – Rénovation » pour les travaux de rénovation.

6.2 Supports admissibles

6.21 Supports neufs à base de liants hydrauliques ou sulfate de calcium

Nomenclature des supports

- Dalles ou chapes adhérentes, répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Dalles ou chapes flottantes répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Dallages en béton répondant aux spécifications du DTU 13.3-2 (norme NF P 11-213-2).
- Chapes adhérentes à base de ciment faisant l'objet d'un Avis Technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.
- Planchers dalles conforme aux prescriptions du DTU 21 (norme NF P18-201) avec continuité sur appui.
- dalles pleines en béton armé coulées in situ,
- dalles pleines coulées sur prédalles en béton armé,
- dalles pleines coulées sur prédalles en béton précontraint.

- Planchers nervurés à poutrelles en BP ou BA et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre avec continuité sur appui.
- Planchers en béton coulés sur bacs acier collaborant avec continuité sur appui,
- Planchers constitués de dalles alvéolées en BP ou BA avec des dalles collaborantes rapportées en béton armé avec continuité sur appui et avec maîtrise des fissurations au sens de la norme NF DTU 23.2.
- Chapes fluides à base de sulfate de calcium faisant l'objet d'un Avis Technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.

Planchers chauffants

Ces supports doivent avoir été exécutés conformément aux normes NF DTU 65.7 et NF DTU 65.14.

Le séchage naturel du support doit être complété par la mise en route du chauffage avant la pose du revêtement.

La température de surface ne sera en aucun cas supérieure à 28 °C, conformément à l'article 35.2 de l'arrêté du 23 juin 1978.

Le chauffage sera interrompu 48 h avant l'application du système de revêtement et ne sera remis en route que 48 h au moins après la pose du revêtement.

On veillera à ce que les tuyauteries traversant la chape, émergent dans un fourreau dépassant d'au moins 1 cm le niveau du revêtement fini.

Exigences relatives aux supports

Les supports doivent avoir au moins 28 jours d'âge.

Les exigences relatives aux caractéristiques des supports sont celles du NF DTU 54.1 P1-1, en particulier.

Caractéristiques	P2	P3	Méthodes d'investigations
Cohésion superficielle	> 0,7 MPa	> 1 MPa	Adhérence par traction perpendiculaire
Porosité**	> 60 s < 240 s	> 60 s < 240 s	Test à la goutte d'eau
Humidité résiduelle du support hydraulique *	< 4,5 %	< 4,5 %	Bombe au Carbure à 4 cm de profondeur dans le support
Humidité résiduelle du support sulfate de calcium	< 0,5 %	< 0,5 %	Bombe au Carbure
* Au-delà, se référer au § 8.52.			
** Si < 60 s, le support est très absorbant, saturer en primaire pour obtenir un aspect de brillance uniforme du support. Si > 240s, le support est fermé, une nouvelle préparation de surface est nécessaire			

6.22 Planéité

Exigences requises pour le gros œuvre

Les dispositions de l'article 5.2.1 de la norme NF DTU 54.1 P1-1 s'appliquent.

Supports	P2	P3	Méthode d'investigation
Dalle béton, dallage, plancher intermédiaire	7 mm	7 mm	Règle de 2 m
Dalle béton, dallage, plancher intermédiaire	2 mm	2 mm	Réglet de 0,2 m
Chape	5 mm	5 mm	Règle de 2 m
Chape	1 mm	1 mm	Réglet de 0,2 m

Exigences requises pour la mise en œuvre du revêtement

La planéité sera au maximum de 5 mm sous la règle de 2 mètres. Si nécessaire, le support sera mis en conformité selon le § 2.12.

6.23 Sols existants

Nomenclature

Les sols existants admis sont ceux définis dans l'*e-cahier 3716 d'août 2012* « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – Rénovation » précisé de la façon suivante :

- Carrelages existants ;
- Anciens supports à base de liants hydrauliques après dépose de l'ancien revêtement (enduit de préparation de sol compris) ou non recouverts ;
- Revêtements de sol coulés présentant une dureté shore D > 60.

Note : les ouvrages de revêtements de sol plastiques manufacturés existants seront complètement déposés y compris la colle et l'enduit de sol.

6.24 Exigences relatives aux supports

Carrelages existants

Un ancien carrelage pourra être conservé si les exigences du *CPT 3716* (Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – Rénovation) sont respectées.

Anciennes résines

Une ancienne résine (de dureté SHORE D > 60) pourra être conservée si les exigences du *CPT 3716* (Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – Rénovation) sont respectées.

Ancien support à base de liants hydrauliques

Le support devra avoir les mêmes caractéristiques que celles énoncées dans le § 6.212.

7. Travaux préparatoires

7.1 Mise en conformité du support

Si les supports présentent des défauts de planimétrie, ils pourront être repris suivant l'importance des défauts à l'aide d'une couche de nivellement définie § 2.121 du présent document ou à l'aide d'un mortier de résine défini au § 2.122.

7.2 Préparation de surface

7.2.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques

Les dispositions du § 6.1.1 de la norme NF DTU 54.1 P1-1 seront appliquées.

Les supports seront propres, sains, secs et devront avoir subi une préparation mécanique à l'aide de grenailage (pour les locaux P3) ou d'une ponceuse diamantée (pour les locaux P2) afin d'obtenir un état de surface rugueux et débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, exempt de trace d'huile, de laitance, de graisse, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence.

Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface.

7.2.2 Chapes fluides à base de sulfate de calcium

La chape sera préparée par ponçage diamanté ou par grenailage léger, suivi d'une aspiration soignée.

7.2.3 Supports anciens à base de liants hydrauliques

La préparation sera réalisée par ponçage, à l'aide d'un plateau diamanté, suivi d'un grenailage.

Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface.

7.2.4 Carrelages existants

Les carrelages existants seront préparés conformément au § B2 de l'*e-cahier 3716* « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – Rénovation »

Des rebouchages peuvent être réalisés à l'aide d'un mortier défini au § 2.122.

Pour éliminer le spectre des joints, après le primaire, il sera réalisé une couche de nivellement à base de Sikafloor®-161 telle que définie au § 2.121.

En outre, lorsque la préparation par grenailage n'est pas possible, on aura recours à un ponçage suivi de la mise en place du système « Sika Résiplot » dans les conditions décrites dans l'Avis Technique favorable en vigueur pour ce procédé.

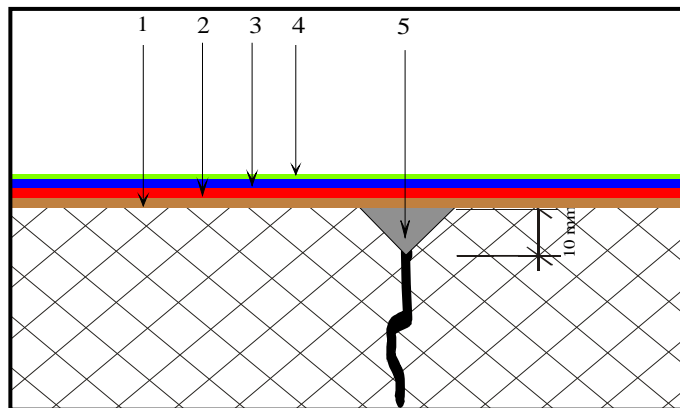
7.2.5 Anciennes résines

L'ensemble de la surface doit être poncée à l'aide d'un plateau diamanté (afin de retrouver la couche de masse), éventuellement suivi d'un grenailage, cette opération doit être suivie d'un parfait dépoussiérage.

7.3 Traitement des fissures

Fissures de largeur comprise entre 0,3 et 1 mm

Elles seront obturées par une ouverture en V de la fissure sur une profondeur et d'une largeur d'au minimum 10 mm. Cette saignée sera rebouchée à l'aide d'un mortier défini au § 2.122.



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Sikafloor®-280

Schéma n° 1 - Traitement des fissures inertes d'ouverture ≤ 1 mm

8. Mise en œuvre

8.1 Hygiène et sécurité

Tous les produits doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

Se reporter également aux fiches de données de sécurité des produits disponibles sur Internet www.sika.fr.

8.2 Stockage et conditions de pose

8.2.1 Stockage des produits

Les produits sont stockés durant les dernières 48 heures, à l'abri de l'humidité et d'une forte chaleur et d'une manière générale dans un local clos et ventilé à une température comprise entre +10 °C et +30 °C.

La température minimale d'utilisation des produits étant de +10 °C, il convient, en période froide, de les maintenir dans un local chauffé.

8.2.2 Températures

Avant de commencer toute application, il est impératif de vérifier la température du support et la température ambiante.

La température du support doit être comprise entre +10 °C et +30 °C.

Elle doit être, de plus, supérieure d'au moins 3 °C à la température correspondant au point de rosée.

La température ambiante doit être d'au moins +10 °C avec un maximum de +30 °C, et ce, 24 heures au moins avant la première application et au moins 24 heures après application de la dernière couche.

8.2.3 Hygrométrie

Le taux d'hygrométrie ambiante ne doit pas dépasser 80 %.

Les conditions d'hygrométrie devront être maintenues pendant au moins 48 heures après application de la dernière couche.

8.3 Organisation du chantier

La préparation du support est réalisée au plus tard la veille de la première application.

Les réservations existantes doivent être soigneusement protégées, des profilés d'arrêt mis en place au seuil de portes, les plinthes protégées au-dessus de l'épaisseur du système.

Pendant les phases préparatoires, la mise en œuvre du revêtement, les temps de polymérisation jusqu'à la mise en service après la fin des travaux, l'accès dans la zone de travail sera interdit aux autres corps d'état, le local sera également hors d'eau et hors d'air.

L'application du revêtement se fait avant la pose des revêtements de sols souples des locaux adjacents et après la réalisation des peintures et revêtements muraux, faux plafonds, travaux techniques.

8.4 Confection des mélanges

Réhomogénéiser mécaniquement le composant A, ajouter le composant B.

Malaxer le mélange A + B avec un agitateur mécanique pendant 2 minutes.

Verser ensuite le produit dans un second récipient et reprendre le malaxage pendant quelques instants.

Le produit est prêt à appliquer dès la fin du malaxage.

Pour réduire au maximum l'entraînement d'air pendant le malaxage, il est conseillé de réaliser cette opération à faible vitesse de rotation (environ 300 tours minute) en veillant à garder l'agitateur en fond de seau pendant sa rotation

8.5 Application

L'application du système SIKA COMFORTFLOOR® PRO est réalisée sur les supports décrits et préparés conformément au § 6.

8.51 Application de la couche de nivellement ou du mortier de résine le cas échéant

Mortier

Après préparation mécanique du support, application d'une couche de primaire Sikafloor®-161 ou du mélange A+B du Sikafloor®-280 puis application frais sur frais du mortier telle que défini dans le § 2.122.

Si le mortier de résine n'est pas appliqué frais sur frais le primaire sera sablé à refus.

La préparation du mortier est réalisée dans un mélangeur à axe vertical.

Le mélange est appliqué sur le sol puis régaler à la lisseuse.

L'épaisseur et la pente sont respectées par la mise en place de plats métalliques servant de gabarit.

Couche de nivellement

Après préparation mécanique du support, application d'une couche de nivellement tel que défini dans le § 2.121.

Répartir régulièrement à l'aide d'une raclette crantée

Se munir de chaussures à clous et procéder au débullage en passes croisées sur la couche de nivellement fraîche à l'aide du rouleau débulleur.

8.52 Application du primaire et/ou de la couche de préparation

Cas spécifique des supports humides, des supports exposés à des reprises d'humidité (notamment les dallages) et des planchers en béton sur bacs acier

La barrière constituée du Sikafloor®-161 appliqué en deux couches avec une consommation de 500 g/m²/couche est systématiquement mise en œuvre.

La deuxième couche est absolument nécessaire pour remplir correctement les pores.

La seconde couche est appliquée dans un délai minimum de 24 heures et dans un délai maximum de 48 heures.

Cas spécifique des chapes à bases de sulfate de calcium

Le Sikafloor®-161 est appliqué en une couche avec une consommation de 500 g/m².

Puis un délai minimum de 12 heures à 20 °C (maximum 48 heures à 20 °C), une couche de nivellement à base de Sikafloor®-161 (telle que définie au § 2.11) sera obligatoirement réalisée.

8.53 Application de la colle

Dès que le SikaFloor® Comfort Adhesive est mélangé, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'une raclette crantée.

8.54 Pose du tapis

Les découpes de tapis sont réalisées avant la pose, lors de la préparation du support. Un plan de calepinage doit être établi, afin de déterminer la position des découpes.

Le tapis est enroulé avant application de la colle.

Dans un délai minimum de 90 minutes à 20 °C (maximum 180 minutes à 20 °C), le tapis SIKAFLOOR® COMFORT REGUPOL 6015 H est déroulé, les lés sont posés bord à bord.

Immédiatement après la pose, le marouflage est réalisé avec un rouleau maroufleur de 50 kg.

8.55 Application du bouche pores

Dans un délai minimum de 3 heures à 20 °C.

Dès que le SIKAFLOOR® COMFORT POREFILLER est mélangé, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'une raclette métallique.

8.56 Application de la couche de masse

Dans un délai minimum de 8 heures à 20 °C (maximum 60 heures à 20 °C).

Dès que le Sikafloor®-330 est mélangé, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'une raclette crantée N° 7, l'épaisseur est obtenue par les dents de la raclette crantée.

8.57 Application de la couche de finition

Dans un délai minimum de 18 heures à 20 °C (maximum 48 heures à 20 °C).

Dès que le Sikafloor®-305 W est mélangé, amener le produit sur la zone à recouvrir et verser le contenu dans la zone à traiter.

Répartir régulièrement à l'aide d'un rouleau mousse.

8.6 Contrôle d'exécution

8.61 Epaisseurs / consommations

Le calepinage des zones en sol, avant la réalisation de chaque couche est indispensable pour contrôler les consommations.

Pour les autolissants, les épaisseurs humides déposées pourront être mesurées à l'aide de jauge humide selon la norme NF EN ISO 2808 « Peintures et vernis - Détermination de l'épaisseur du feuil ».

8.62 Polymérisation

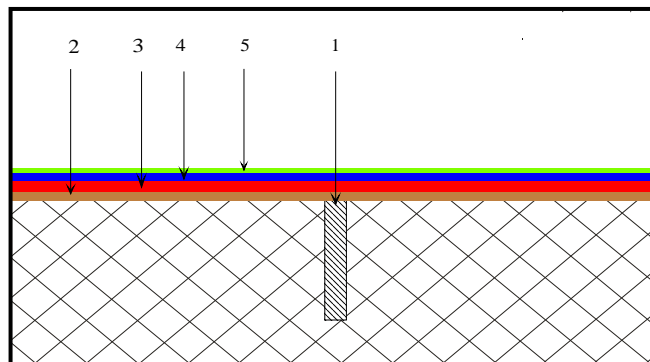
Une bonne polymérisation se traduit par un aspect de surface homogène, et non collant après 24 heures à + 20 °C.

8.7 Traitement des joints du support

8.71 Joints de retrait

Le revêtement est destiné à recouvrir les joints de retrait, que ce soit sur support neuf ou ancien.

Ils seront repérés et obturés à l'aide de la Sikadur®-30 Colle.



- | | |
|---|---|
| 1 | Sikadur®-30 Colle |
| 2 | Sikafloor® Comfort Adhesive |
| 3 | Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller |
| 4 | Sikafloor®-330 |
| 5 | Sikafloor®-305 W |

Schéma n° 2 - Joint de retrait

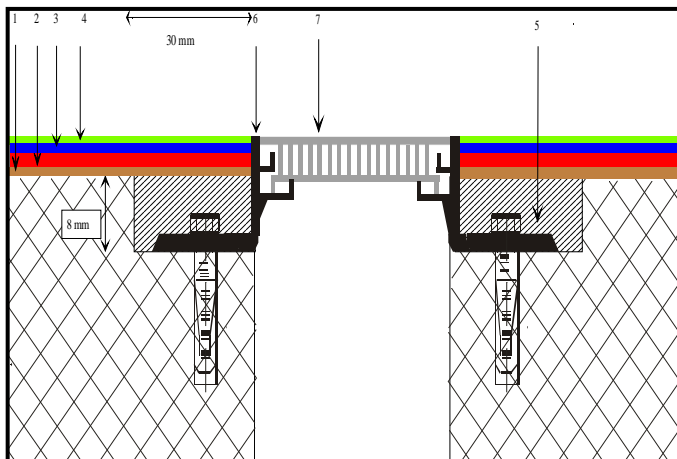
8.72 Joints d'arrêts de coulage

Ils seront traités comme les joints de retraits. Se reporter au § 8.71.

Les joints d'arrêt de coulage, « dit joint de reprise de bétonnage » sont des dispositifs servant d'arrêt journalier de coulage des dallages en béton. Ils remplissent le même rôle que les joints de retrait et doivent être traités comme eux.

8.73 Joints de dilatation

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO est interrompu au droit des joints de dilatation.



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Sikafloor®-280
- 6 Joint de dilatation avec profilé métallique
- 7 Bande Elastomère

Schéma n° 3 - Joint de dilatation avec profilé métallique

8.74 Joints périphériques

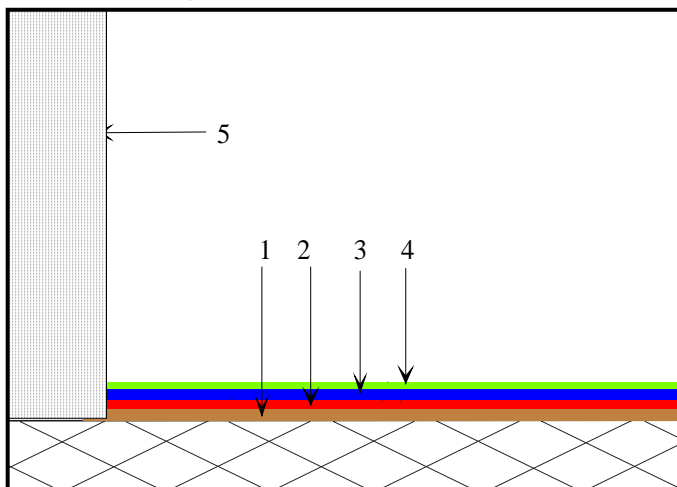
Ils sont situés à la périphérie de la surface à revêtir.

Le système SIKAFLOOR® PRO est arrêté contre la bande périphérique qui doit dépasser de 2 cm (article 8.3 de la norme NF 61-207 ou 7.4.2 du DTU 26.2). Elle sera arasée après l'exécution du système Sikafloor®-330.

8.8 Traitement des rives

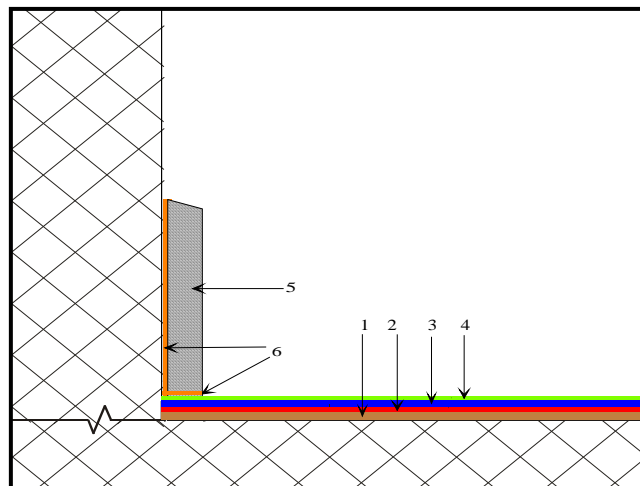
8.81 Locaux jusqu'au classement E2

Dans ces locaux, sauf prescriptions particulières du marché, le revêtement est simplement arasé avec soin en rive.



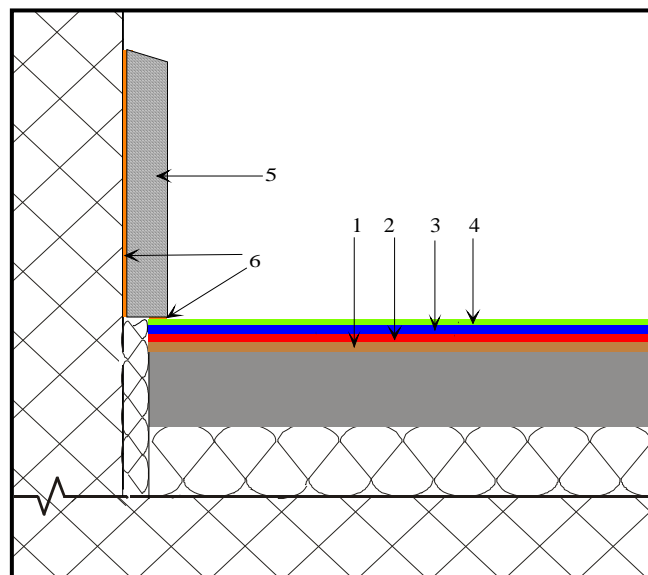
- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Cloison

Schéma n° 4 - Traitement des rives



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Plinthe préfabriquée
- 6 Collage au mur avec Sikaflex®-Pro 11 FC et calfeutrement avec Sikaflex®-Pro 11 FC

Schéma n° 5 - Traitement des rives avec plinthes préfabriquées



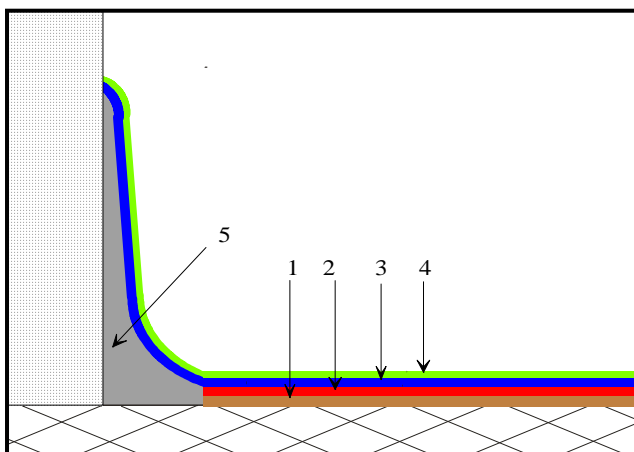
- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Plinthe préfabriquée
- 6 Collage au mur avec Sikaflex®-Pro 11 FC et calfeutrement avec Sikaflex®-Pro 11 FC

Schéma n° 6 - Traitement des rives sur isolant avec plinthes préfabriquées

8.82 Locaux sur chape à base de sulfate de calcium

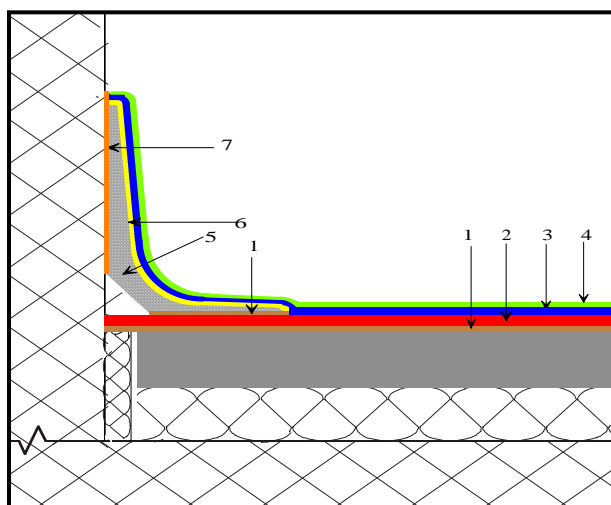
L'imperméabilisation des rives est obtenue par la méthode suivante.

Il est réalisé une gorge en mortier époxydique Sikafloor®-280. Le mortier Sikafloor®-280 sera appliqué frais sur frais en utilisant comme primaire le mélange A + B, puis le revêtement Sikafloor®-330 et la finition Sikafloor®-330 viendront remonter sur la plinthe



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Sikafloor®-280

Schéma n° 7 – Traitement des rives des locaux sur chape à base de sulfate de calcium

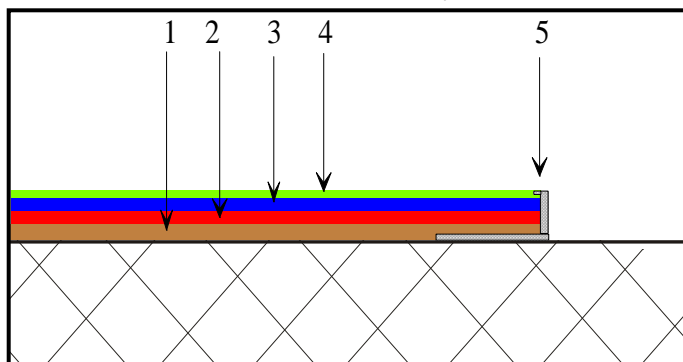


- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Plinthe préfabriquée collée
- 6 Sikafloor®-161
- 7 Sikaflex®-Pro 11 FC

Schéma n° 8 – Traitement des rives sur isolant des locaux sur chape à base de sulfate de calcium

8.9 Traitement des seuils et arrêts

Les arrêts du revêtement se font à l'aide d'un profilé manufacturé.



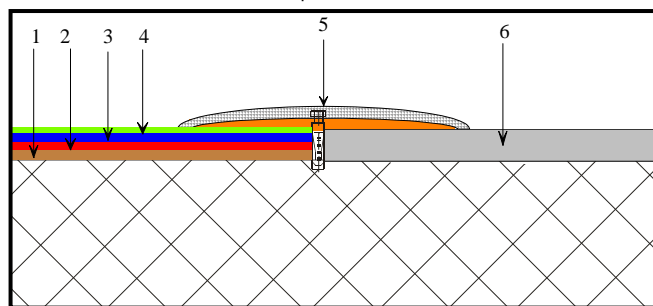
- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Profilé type Schlüter – Schiene collé au Sikaflex®-Pro 11 FC

Schéma n° 9 – Arrêts du revêtement

8.10 Liaison avec d'autres revêtements

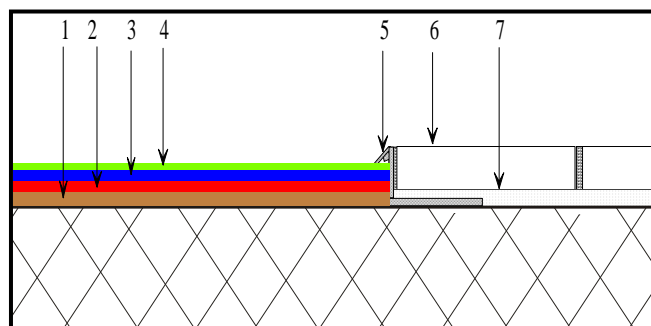
La liaison avec d'autres revêtements, s'effectue par :

- la pose d'une barre de seuil si les deux revêtements sont de même épaisseur ou un profilé de rattrapage si les deux revêtements sont d'épaisseur différente ;
- un profilé de rattrapage de niveau, en cas de liaison avec un revêtement dur et de forte épaisseur.



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Barre de seuil de fixation mécanique
- 6 Revêtement de sol

Schéma n° 10 - Barre de seuil



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Profil de rattrapage de niveau type Schlüter – Renov V collé au mortier colle
- 6 Revêtement épais - Carrelage
- 7 Mortier colle

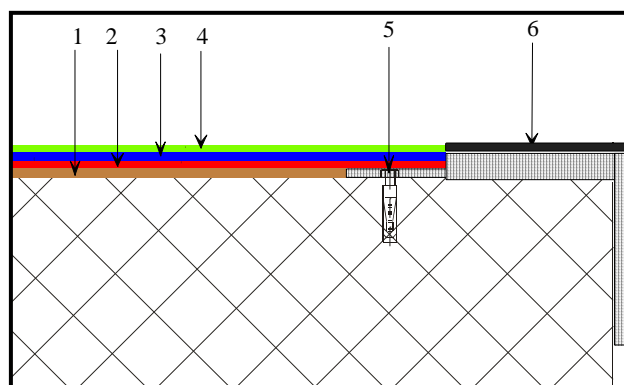
Schéma n° 11 – Liaison avec un revêtement plus épais

8.11 Traitement des escaliers

Les marches seront traitées par le système SIKAFLOOR® PRO. Le système sera arrêté sur un profilé.

Des nez de marches viendront protéger les angles. Ils seront posés soit encastrés, soit en applique.

Les contremarches seront réalisées avec l'application de deux couches de Sikafloor®-305 W, appliquées sur le primaire Sikafloor®-161.



- 1 Sikafloor® Comfort Adhesive
- 2 Sikafloor® Comfort Regupol 6015 H + Sikafloor® Comfort Porefiller
- 3 Sikafloor®-330
- 4 Sikafloor®-305 W
- 5 Fixation mécanique
- 6 Nez de marche intégré avec bande antidérapante

Schéma n° 12 - Traitement avec nez de marche intégré

9. Mise en service

Délais de mise en service

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO va atteindre sa performance mécanique maximale après plusieurs jours, il est donc nécessaire de respecter les délais suivants :

- Pendant les 7 premiers jours à 20 °C, le contact avec l'humidité doit être évité.
- Après 48 heures à 20 °C (4 jours à 10 °C), le revêtement admet une circulation piétonne.
- Après 72 heures à 20 °C (4 jours à 10 °C), un aménagement de mobilier léger.
- Au bout de 5 jours à 20 °C, il est possible d'effectuer l'agencement du mobilier.

10. Utilisation

Recommandations particulières

- Placer aux accès extérieurs, des paillasons ou autres systèmes de dimensions suffisantes qui captent les particules abrasives.
- Intercaler des coupelles rigides sous les pieds des meubles lourds.
- Pour l'entretien des revêtements, ne pas utiliser de cires naturelles solvantées, de savon noir ou des cristaux de soude et phosphates.

11. Entretien

11.1 Entretien courant

Méthode manuelle (méthode pour les petites surfaces)

- Aspiration.
- Balayage humide au balai trapézoïdal équipé de non-tissés pré-imprégnés ou à l'aide d'un Mop plat bien essoré dans de l'eau contenant un détergent neutre, type « Taski Jontec 300 smartdose ».

Méthode mécanisée

Cette méthode est à privilégier.

- Choisir une concentration adaptée en fonction de l'action recherchée et du degré de l'encrassement.
- Utiliser une autolaveuse équipée de pads rouge avec aspiration intégrée.
- L'autolaveuse devra être adaptée au classement P du local (se référer au *Cahier 3509 du CSTB* pour les limites de charges statiques et dynamiques admissibles).
- Remplir le bac de l'autolaveuse avec de l'eau propre accompagnée d'un détergent neutre type « Taski Jontec 300 smartdose ».
- Dans le cas d'un nettoyage d'entretien, privilégier la méthode en un temps qui consiste à laver, brosser et aspirer en même temps.
- Dans le cas d'un sol fortement encrassé, la méthode en 2 temps est conseillée. Il s'agit de répandre la solution sur le sol tout en brossant avec l'autolaveuse et de laisser agir avant d'aspirer.
- Vidanger et nettoyer le réservoir de l'autolaveuse.

11.2 Protection

Application

A partir du 7ème jour, le sol peut être protégé par une couche d'émulsion autolustrante à film clair, type JONTEC Eternum ou Vision Mat.

L'émulsion doit être appliquée plusieurs fois par an, à l'aide d'un balai Faubert ou d'un applicateur suivant les prescriptions du fabricant du produit.

Ne pas appliquer de cire naturelle.

Entretien

Effectuer un entretien selon les méthodes décrites au § 11.1.

Décapage

Lorsque les couches de protection sont usagées, il faut les éliminer pour revenir à la surface du système SIKA COMFORTFLOOR® PRO.

Cette élimination s'effectue en respectant les préconisations des produits de décapage, de la manière suivante :

- Réaliser un entretien (cf. § 11.1) ;
- Appliquer le produit de décapage ;
- Passer une monobrosse basse vitesse 150 tours/minute équipée d'un disque adapté ;
 - Aspirer le mélange résiduel ;
 - Laisser sécher.

12. Maintenance / Réparation

12.1 Reprise localisée

Toujours reprendre le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO de façon judicieuse, soit en créant une forme géométrique soit en changeant de mélange de coloris pour démarquer, soit reprendre la totalité d'une zone ou d'un local pour ne pas voir s'inscrire des "rustines".

Pour ce :

- tronçonnage au pourtour de la zone à réparer,
- dépose du revêtement détérioré par tout moyen manuel, piquage, rabotage suivant les surfaces et les délais,
- mise en œuvre du système SIKA COMFORTFLOOR® PRO suivant la méthodologie décrite dans le présent Dossier Technique.

12.2 Renouvellement de la couche de finition

Si au cours d'une visite périodique de surveillance, il s'avère que les couches de finitions doivent être renouvelées, il faut suivre les procédures suivantes :

- Faire appel si possible à l'entreprise qui a mis en œuvre le système initial ;
- Réaliser le nettoyage décrit au § 11, puis procéder à un ponçage à l'aide d'un abrasif fin (grain 240) suivi d'une aspiration, puis appliquer 1 ou 2 couches de finition.

B. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO fait l'objet du rapport de l'Université de Gand n° 08-198 de classement européen de réaction au feu selon la norme NF EN 13501-1 avec classement Bfl-s1.

Acoustique

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO, collé avec la colle SikaFloor® Comfort Adhesive, conformément aux prescriptions du Dossier Technique, sur un plancher support en béton armé, a fait l'objet d'un essai de type initial d'évaluation de l'efficacité normalisée au bruit de choc réalisé au CSTB (Rapport d'essai n° AC14-26049071-Rev01 du 27/03/2014) dont les résultats sont les suivants :

- ΔLw : 17 dB
- Ln,e,w : 64 dB

Aptitude à l'emploi du revêtement fini

- Identification des constituants (densité, viscosité, extrait sec)
- Caractérisation du tapis SikaFloor Comfort Regupol 6015H
 - Identification (Épaisseur, Masse surfacique)
 - Résistance à l'allongement et à la rupture par traction avant et après vieillissement
- Caractérisation du système SIKA COMFORTFLOOR® PRO
 - Identification (Épaisseur, Masse surfacique)
 - Résistance à l'allongement et à la rupture par traction avant et après vieillissement
 - Stabilité dimensionnelle et incurvation à la chaleur
 - Résistance au poinçonnement
 - Flexibilité
 - Détermination de l'action d'une chaise à roulettes
 - Résistance aux acides, aux bases, aux produits d'entretien et aux taches

Rapport d'essais CSTB n° R2EM-12-26037515.

C. Références

C1. Données Environnementales¹

Le système SIKA COMFORTFLOOR® PRO, tel que défini au § 2.11 fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE)

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

C2. Autres références

Depuis 2009 : 10 000 m² de chantiers réalisés en France et 60 000 m² en Europe.

¹ Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Tableaux du Dossier Technique

Tableau 1

Sikafloor® -161	Composant A	Composant B
Nature chimique	Epoxydique	Amine
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide brunâtre	Liquide transparent
Densité à 20°C	1,57	1,01
Viscosité à 20°C	3,9 Pa.s	0,08 Pa.s
Proportion du mélange en poids	79	21
SikaFloor® Comfort Adhesive	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aromatique
Consistance	Thixotropique	
Aspect visuel	Liquide brunâtre	Liquide transparent
Densité à 20°C	1,54	1,22
Proportion du mélange en poids	85	15
SikaFloor® Comfort Porefiller	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aromatique
Consistance	Thixotropique	
Aspect visuel	Liquide brunâtre	Liquide transparent
Densité à 20°C	1,35	1,22
Proportion du mélange en poids	80	20
SikaFloor® Comfort Regupol 6015 H		
Nature chimique	Tapis de caoutchouc et liant polyuréthane	
Epaisseur	4 mm	
Masse surfacique	2,6 Kg/m ²	
Sikafloor® -330	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aromatique
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide coloré	Liquide brun clair
Densité à 20°C	1,51-1,55	1,2-1,24
Viscosité à 20°C	2,5 Pa.s	0,12 Pa.s
Proportion du mélange en poids	79	21
Sikafloor® -305 W	Composant A	Composant B
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aliphatique
Consistance	Fluide	
Aspect visuel	Liquide coloré	Liquide transparent
Densité à 20°C	1,30-1,35	1,14-1,16
Viscosité à 20°C	0,18 Pa.s (Pour information)	1200-1800 mPa.s (100 RPM, Spindle6)
Extrait sec	47,0% - 52,0%	> 96%
Viscosité du mélange pigmentée 20°C (100 RPM, Spindle6)	3800 – 5000 mPa.s	
Proportion du mélange en poids	85	15
Nature chimique	Polyuréthane	Isocyanate aliphatique